

DETAOUAGE PAR LASER

Quelle que soit leur beauté, les tatouages sont les témoins d'un phénomène de mode, de la manifestation d'un désir d'originalité ou le reflet d'une forme de marginalité. Ils peuvent être aussi la conséquence d'un traumatisme contre une surface qui peut aussi tatouer accidentellement la peau (goudron par exemple).

Leur caractère définitif peut susciter un sentiment de lassitude ou occasionner une gêne pour la vie sociale. Comme la peau n'est pas capable de résorber de trop grosses molécules de pigment, le laser va par un effet photo-acoustique les fractionner pour les rendre digérables par les cellules de la peau.

LE PRINCIPE

Il s'agit d'effacer des tatouages professionnels, amateurs ou médicaux. On privilégie l'usage d'un laser déclenché (Q-switched) qui ont cet effet singulier. A cet égard, on évite si possible les dermabrasions mécaniques ou les lasers ablatifs qui peuvent laisser une trace plus blanche ou pire la chirurgie d'exérèse s'il s'agit de grande surface.

Pour obtenir un détatouage complet, plusieurs séances sont nécessaires, espacées d'au moins deux mois afin de laisser la peau se reposer et là encore limiter le risque de cicatrices blanches.

Le nombre total de séances s'établissent en moyenne entre 3 et 10 en fonction de la densité du pigment, de sa profondeur et des couleurs utilisées. En moyenne : 4 à 5 passages pour un tatouage amateur et 6 à 12 traitements pour des tatouages professionnels trop saturés en pigment. Certaines couleurs, comme le vert et le bleu turquoise sont difficiles à faire complètement disparaître.

LES INDICATIONS

- Tatouages amateurs
- Tatouages professionnels (encre noire, bleue et rouge)
- Tatouages rituels
- Tatouages cosmétiques sous certaines conditions
- Tatouages traumatiques ou accidentels

LES CONTRE-INDICATIONS

- Hypersensibilité connue à la lumière
- Prise de médicaments favorisant la sensibilité à la lumière
- Tatouages professionnels avec encre acrylique brillante
- Tatouages professionnels polychromes (encres jaunes et vertes)
- Tatouages accidentels avec poudre de munition ou de pétard
- Certains tatouages cosmétiques
- Femmes enceintes
- Exposition au soleil, traitement UV ou application d'autobronzant dans les 4 semaines précédant le traitement.



CONSIGNES AVANT LA SEANCE

La séance est peu douloureuse, toutefois une crème anesthésiante peut être appliquée sur la zone tatouée 1 heure avant la séance.

PENDANT LA SÉANCE

Le port de lunettes spéciales de protection est obligatoire tant pour le patient que pour le médecin pendant la durée de la séance.

L'opérateur effectue un passage point par point sur toute la surface à traiter. On ressent alors une légère sensation de chaleur.

L'aspect immédiat de la peau est un blanchissement cendré, au bout de quelques dizaines de secondes apparaît un petit saignement punctiforme. Un pansement sera appliqué sur les lésions.

LES SUITES IMMEDIATES

Des petites croûtes apparaissent quelques jours après et tomberont au bout de 6 à 10 jours. Le tatouage commence alors à s'effacer et va continuer pendant quelques semaines. Une crème à visée cicatrisante et hydratante sera préconisée par votre médecin.

LES COMPLICATIONS POSSIBLES

Dans de rares cas, il a été signalé la possibilité de petites cicatrices, d'hyper ou hypopigmentation. Une hyperpigmentation transitoire post-inflammatoire peut survenir surtout si la protection solaire après la séance n'est pas rigoureuse. Une brûlure avec bulles suivies de croûtes qui se décollent en quelques jours est possible. La cicatrisation est alors plus longue et nécessitent les soins du praticien qu'il faut revoir pour ne pas vous inquiéter.

La protection solaire par écran total est indispensable dans les suites du traitement.

PRISE EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.